

Déclaration de politique environnementale de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur l' ECOPARC

L'Ecoparc de Blanquefort doit montrer l'exemple en matière de gestion de l'environnement et de prévention des pollutions favorisant ainsi le développement durable.

Cette volonté nous amène à intégrer des préoccupations environnementales à notre activité quotidienne sur le territoire de l'Ecoparc.

Depuis décembre 2007, nous avons délibéré pour mettre en place un système de management environnemental pour les activités de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) sur l'Ecoparc.

Nous nous engageons à évaluer et maîtriser l'impact de nos activités de maintien et amélioration des équipements et services communautaires sur l'environnement, à inclure des techniques de management dans la gestion de l'environnement, à respecter les exigences réglementaires et à améliorer en continue le système.

Cela consiste en sept objectifs:

- Maîtriser l'énergie des activités de la CUB et inciter les entreprises et sous-traitants à le faire,
- Promouvoir les mobilités alternatives aux déplacements traditionnels
- Maîtriser la gestion des eaux pluviales
- Améliorer le traitement de l'espace public
- Prendre en compte l'environnement dans les chantiers
- Optimiser la ressource en eaux
- Favoriser la mutualisation de la collecte des déchets industriels banals

Le succès d'une telle démarche passe par la totale adhésion de nous tous.

Le Directeur Général des Services

Le Président de la CUB

